

Schweiz dank Ausnahmen mit niedrigsten US-Zöllen aller Industriestaaten

Von wegen Verliererin Nach dem Zollhammer wendet sich das Blatt: Neben Gold und Pharma fällt neu auch Kaffee unter den Nulltarif.

Beim grossen Aufatmen der Schweizer Techindustrie über Donald Trumps Absichtserklärung für eine Zollreduktion von letzter Woche gingen die Erleichterungssuefzer aus der hiesigen Kaffeebranche fast unter: Der US-Präsident hat Kaffee per 13. November von Zöllen befreit, zusammen mit anderen Produkten wie Bananen, Tomaten und Gewürzen, welche die USA nicht ausreichend selbst herstellen. Der Grund: Trump ist wegen hoher Lebensmittelpreise politisch unter Druck.

Für die Schweiz ist der neue US-Nulltarif für Kaffee bedeutend, ist sie doch im Handel von Rohkaffee und beim Export von gerösteten Kaffeebohnen weltweit führend. Laut der Swiss Coffee Trade Association (STCA), deren Mitglieder wie Volcafé, Car-

gill und Nestlé hinter mehr als der Hälfte des weltweit gehandelten Rohkaffees stehen, haben die USA die meisten Zollpositionen mit Bezug zu Kaffee ausgenommen. Über die noch offenen Punkte werde noch verhandelt, sagt STCA-Generalsekretärin Kristina Szalai.

Exportriese Nestlé profitiert

Am meisten profitieren vom Nullzoll dürften Nestlé und die Tochterfirma Nespresso. Der Nahrungsmittelmulti war letztes Jahr nach Starbucks und Keurig Dr. Pepper der drittgrösste Kaffeeimporteur der USA mit 180'000 Tonnen im Wert von 800 Millionen Dollar.

Nestlé hat bisher trotz dem 39-Prozent-Zoll der USA explizit an der Produktion von Nespresso

in der Schweiz festgehalten und will die jüngsten Zollentscheide zurzeit noch nicht kommentieren, wie ein Sprecher sagt. Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) aber bestätigt: «Nach der Lesart des Seco sind Schweizer Kaffee und Kaffeekapseln bei der Einfuhr in die USA wieder zollbefreit.»

Klar ist, die US-Tarifnummer 0901.21.00 für gerösteten Kaffee befindet sich auf der neuen Ausnahmeliste des Weissen Hauses, und gemäss der US-Zollstelle fällt darunter gerösteter Kaffee, egal in welcher Form, ob zusammengepresst oder in Pulverform. Die Verpackung ist nicht definiert.

Zwar stand die Schweiz mit dem Zollhammer von 39 Prozent Anfang August unter den Industriestaaten als grösste Verliererin da. Doch sie ist auch eine der

grössten Profiteurinnen von immer neuen Zollausnahmen der USA, allen voran die Ausnahme für Goldexporte von Mitte August.

Inzwischen hat sich das Blatt laut Ökonom Adrian Prettejohn von Capital Economics komplett gewendet. «Durch den jüngsten Zolldeal des US-Präsidenten rutscht die Schweiz von den höchsten US-Zöllen unter allen Industrieländern an die Spitze der Länder mit den niedrigsten», schreibt er.

Seine Berechnungen beruhen auf dem in Aussicht gestellten generellen Zoll von 15 Prozent für Ausfuhren der Schweizer Tech- und anderer Industrien sowie den Zollbefreiungen und Ausnahmen für heikle Güter wie Gold und Pharmaprodukte. Gewichtet nach Volumen, kommt der Öko-

nom für die Schweiz auf einen durchschnittlichen Zoll von rund 7 Prozent, gleich wie für Grossbritannien und leicht unter den EU-Ländern.

Nur eine Absichtserklärung

Noch liegt zwischen den USA und der Schweiz lediglich eine Absichtserklärung für den 15-Prozent-Zoll vor, der in den kommenden Wochen greifen soll. Auch Trumps Forderungen nach 200 Milliarden Dollar Investitionen und erleichtertem Marktzugang für US-Produkte sind längst nicht fix.

Auf Schweizer Seite forderte der Präsident des Bauernverbands dennoch bereits Begleitmassnahmen für die Landwirtschaft. Er fürchtet unter anderem US-Einfuhrkontingente für Rind-,

Bison- und Geflügelfleisch, die den Schweizer Fleischfachverband SFF tangieren. Doch laut SFF-Vizedirektor Philipp Sax wären die geplanten Kontingente für den Markt verkraftbar – vorausgesetzt, die Importmodalitäten bleiben wie bisher.

Und was sagt der Spirituosenverband Spiritsuisse dazu, dass US-Rum und -Whisky künftig zollfrei in die Schweiz kommen könnten? Geschäftsführer Peter Platzer vermutet, die USA wollen damit die sinkende EU-Nachfrage auffangen. «Doch das wird nicht funktionieren – ein Scotch-Trinker wechselt nicht einfach zu Bourbon. Und im Rum-Segment gibt es etablierte Marken, die man nicht so leicht verdrängt.»

Claudia Gnehm

Le Canton muscle son attractivité philanthropique pour renforcer sa position de pôle international dans le domaine

Promotion économique Les autorités genevoises ne cachent pas leurs ambitions: elles souhaitent renforcer le rôle du canton comme pôle international du secteur philanthropique. Actuellement, près de 1400 fondations y gèrent plus de 25 milliards de francs d'actifs et redistribuent 9 milliards chaque année en Suisse et à travers le monde.

Dans un contexte où la concurrence s'intensifie, des mesures visant à accroître son attractivité ont été annoncées jeudi matin par Delphine Bachmann, conseillère d'État chargée de l'Économie et de l'emploi et de Nathalie Fontanet, conseillère d'État chargée des Finances.

Ainsi, le site de l'État dédié à la philanthropie a été entièrement repensé. Une cartographie interactive, intégrant l'ensemble des informations publiques de chaque fondation, a également été réalisée et sera prochainement mise en ligne.

De plus, un Conseil stratégique de la philanthropie a vu le jour. Réunissant acteurs du secteur et représentants de l'administration, il a d'ores et déjà commencé ses travaux en vue d'optimiser les rapports entre pouvoirs publics et activités philanthropiques, ont indiqué les magistrats.

Ces initiatives ont été mises en œuvre sur la base des recommandations émises dans le rapport du Centre en philanthropie de l'Université de Genève (GCP), rendu public en mars 2025.

Du côté de l'administration fiscale cantonale (AFC), des mesures ont également été prises avec la mise à jour du guide en matière d'exonération fiscale. Ses usages en matière d'activités d'intérêt général déployées à l'étranger, d'indemnisation des membres des conseils de fondation et de soutien par du financement entrepreneurial y ont été précisés.

L'AFC prévoit également d'examiner si sa pratique en matière

d'exonération peut être encore adaptée «au regard des nouveaux modèles de philanthropie, comme l'entrepreneuriat social, les modèles de soutien entrepreneuriaux au sens large et autres investissements à impact», a indiqué Nathalie Fontanet.

Congrès en 2027

La magistrate PLR souligne que ces fondations «participent pleinement à la prospérité de notre canton et à son rayonnement international. Leurs activités s'inscrivent dans une dynamique de partenariat et se déploient de manière complémentaire aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics.» À noter que le Canton s'apprête à accueillir en 2027 le congrès bisannuel du Réseau européen de recherche sur la philanthropie. L'occasion de continuer de se positionner comme un pôle incontournable du secteur.

Caroline Zumbach

Partiellement invalidée, l'initiative qui veut interdire les frontalier·ères aux postes sensibles de l'Etat doit être examinée en commission

L'initiative anti-frontalier·ères suit son cours

MARIA PINEIRO

Grand Conseil ► Pour le MCG, la deuxième fois aura été la bonne. Validée partiellement, l'initiative «Garantir la souveraineté: pas de frontaliers aux postes clés de l'Etat!» passera devant le peuple. Alors que le Conseil d'Etat ne souhaite pas lui opposer un contre-projet, le Grand Conseil doit encore se déterminer.

Le texte demande que les fonctionnaires «impliqués dans des activités d'exercice de la puissance publique et qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques» soient «de nationalité suisse ou résidents dans le canton de Genève» avec un permis C.

«Si ce texte a abouti, c'est qu'il y a un sentiment de malaise»

Souheil Sayegh

L'initiative qui sera soumise au peuple est une version aménagée afin de respecter l'Accord sur la libre circulation avec l'Union européenne. L'obligation de résidence dans le canton de Genève pour les titulaires d'un permis d'établissement a été supprimée. Les étranger·ères résidant dans toute la Suisse pourront être engagé·es, alors que les frontalier·ères de nationalité étrangère (*permis G, ndlr*) seront exclu·es de ces postes.

Mesures existantes

Le Grand Conseil a donc décidé jeudi soir de renvoyer ce texte en commission afin de discuter de l'opportunité de lui opposer un contre-projet. Afin de défendre



Fidèle à son mantra, comme ici à Onex en 2015, le MCG soumet une nouvelle initiative cantonale visant à limiter le nombre de frontalier·ères au sein de l'administration genevoise. JPDS

sa proposition, le MCG François Baertschi a affirmé que quelque 20% des cadres du secrétariat général du Département des finances et de l'Hospice général «sont des frontaliers permis G».

A gauche, l'écologiste Louise Trottet a, elle, rappelé que des mesures étaient déjà en place afin de favoriser l'engagement de chômeur·euses résidant à Genève. «Si certains métiers exigent une connaissance fine du territoire, pour d'autres ce n'est pas nécessaire», a noté la députée socialiste Nicole Valiquer Grecuccio. Citant la santé, comme domaine dans lequel le canton ne pouvait se passer de frontalier·ères.

Compréhension de droite
De manière relativement surprenante, des élus du Centre

et de Libertés et justice sociale (LJS) se sont montrés bienveillants vis-à-vis de l'initiative du MCG. «Si ce texte a abouti, c'est qu'il y a un sentiment de malaise, a concédé le centriste Souheil Sayegh. Il ne s'agit pas de dire non aux frontaliers, mais de savoir à qui nous accordons la puissance étatique.»

Avec le député LJS Jean-Louis Fazio, ils ont plaidé pour ne pas «balayer d'un revers de la main» ce texte. Jean-Louis Fazio s'est dit conscient que «l'afflux de personnes pouvait poser problème». Enfin, du côté du PLR, c'est le silence qui a prévalu.

Ainsi, une partie de la droite gouvernementale s'est distanciée de la position du Conseil d'Etat. En commission, celui-ci a rappelé que des limitations s'appliquent déjà, notamment

pour les policier·ères ou les fonctionnaires qui auditionnent les candidat·es à la naturalisation.

Selon les statistiques du canton, il y a environ 16% de frontalier·ères au sein du grand Etat. Essentiellement dans des domaines techniques et scientifiques.

Défi du recrutement

Aux yeux du gouvernement, des mesures pour favoriser l'employabilité des résident·es sont déjà en vigueur. Les postes vacants au sein de l'Etat de Genève, des institutions de droit public et des entités subventionnées sont préalablement annoncés à l'Office cantonal de l'emploi. Les candidat·es doivent être reçue·s en entretien.

Le gouvernement remarque également que «d'ici à 2030,

il devrait manquer environ 30 000 personnes au sein des administrations publiques des cantons et des communes» et qu'une partie non négligeable de la fonction publique genevoise arrivera à la retraire d'ici une dizaine d'années.

Selon l'analyse de l'exécutif, au final, «peu de fonctions seraient en réalité concernées» par cette interdiction. Il redoute par ailleurs qu'imposer des limitations supplémentaires réduise le bassin de recrutement alors que Genève est largement enclavée dans la France.

En 2023, une première initiative MCG visant à limiter le nombre de frontalier·ères au sein de l'administration avait été invalidée, car contraire à l'Accord sur la libre circulation des personnes. I

De chômeurs à professionnels qualifiés

Marché du travail Un complément d'allocation du Canton permet à des trentenaires de reprendre les études et décrocher un CFC.

Marc Bretton

Dans la cohorte des chômeurs, les plus de 30 ans sans formation ont des difficultés particulières. Leur retour à l'emploi est compliqué par leur absence de diplômes ou de certifications demandés par la plupart des employeurs.

Avec l'âge, la voie de l'apprentissage devient d'autant plus impraticable qu'avec des salaires d'apprenti, débutant à quelques centaines de francs et terminant loin en dessous du salaire minimum, il s'avère pratiquement impossible pour des adultes de vivre.

C'était le cas pour Evelyn Chila Valarezo, 31 ans, mère d'une petite fille de 4 ans et d'un nouveau-né d'un mois. D'origine équatorienne, la jeune femme, arrivée à Genève à 17 ans, a travaillé dans des dépôts agricoles. Repartie en Espagne pour se former, elle a obtenu un diplôme de gestion logistique aéropotuaire, non reconnu en Suisse. Difficile donc de trouver un emploi ici. «La plupart des offres demandent au moins le CFC», dit-elle. Destin presque identique pour Carlos Andre da Silva Lopes, 30 ans. Arrivé du Portugal en 2020 sans parler un mot de français, le jeune homme travaille en temporaire dans le milieu du chauffage. Il perd sa place lors de l'épidémie de Covid et «une fois au chômage, je me suis rendu compte que je ne pourrais pas retrouver facilement du travail», souligne-t-il.

Comment ça marche

Invitées mardi au Forum employabilité de la Fédération des entreprises romandes (FER), la conseillère d'Etat Delphine Bachmann et la directrice de l'employabilité de l'Office cantonal de l'emploi, Caroll Singarella, ont rappelé le paradoxe genevois: le canton offre 400'000 emplois pour 240'000 actifs résidents, tout en accueillant 18'000 demandeurs d'emploi et 30'000 bénéficiaires de l'aide sociale (*lire ci-contre*).

Pour éviter ce jeu perdant-perdant, où le chômeur ne trouve pas de travail alors que des places sont vacantes, mais hors d'atteinte pour des questions de diplôme, des allocations de formation (AFO) ont été mises en place.

Il s'agit d'un complément salarial permettant aux personnes en formation de passer du salaire d'apprentissage à 3500 francs. Il y a deux ans, Berne a accepté que Genève mène des expériences pilotes pour les rendre plus attractives. Le Canton a ajouté un complément de 800 francs permettant d'atteindre 4300 francs de salaire pour les demandeurs d'emploi habitant à Genève.

Avantages réciproques

Inutile de dire que les bénéficiaires de l'AFO renforcée sont satisfaits: «J'ai réussi à faire une formation importante en gagnant un peu moins qu'avant, mais à peine. J'avais peur en commençant, ne parlant pas le français et sans qualifications, de ne pas réussir le CFC et pourtant j'y suis arrivé», témoigne Carlos Andre da Silva Lopes, engagé par l'entreprise de chauffage Alvazzi. Je conseillerais aux gens de faire la même chose: il ne faut pas avoir peur.»

Même écho d'Evelyn Chila Valarezo: «L'AFO m'a permis d'accepter la proposition de formation en logistique que me faisait Planzer. Sans elle, j'aurais dû refuser.» Depuis la modification légale, le nombre de bénéficiaires dans le canton est passé d'une trentaine par année à 47 pour la rentrée 2024 et à une soixantaine aujourd'hui.

Pour les employeurs, la formation de trentenaires semble être aussi une bonne affaire: «Planzer forme 400 apprentis en Suisse, 22 à Genève, dont deux en AFO», explique Olivier Barb, chef de projet et responsable des apprentis chez Planzer Transports. C'est un dispositif intéressant, qui permet de recruter une personne motivée, plus mûre qu'un jeune apprenti, poursuit-il, «parce qu'à son âge, elle sait où elle veut aller. Concrètement, l'AFO est souvent le dernier recours possible pour ces personnes, qui, autrement, n'auraient pas d'autre perspective de carrière que les places les plus mal payées, le plus souvent en temporaires».

Pour l'Office cantonal de l'emploi et la collectivité, c'est aussi tout bénéfice: une personne qui se qualifie est moins souvent au chômage, risque moins d'arriver en fin de droits ou à l'assistance publique.

Les mutations du travail, un défi

En juin, le Canton a rendu public son plan directeur d'employabilité visant «à faire coïncider la demande et les compétences des employés», a rappelé la conseillère d'Etat Delphine Bachmann lors du Forum employabilité de la FER. Parmi les mesures proposées, le futur compte individuel de formation encore en cours d'élaboration et la revalorisation de l'AFO pour les plus de 30 ans. «Alors que la vitesse des changements s'accélère, il faut agir, a expliqué, de son côté, Caroll Singarella lors du forum. Ne rien faire ne peut pas être une option. Qu'il s'agisse des employeurs, qui doivent anticiper les changements pour rester compétitifs, des employés, qui doivent maintenir leur employa-

bilité, des organismes de formations, qui doivent adapter leurs offres, ou de l'Etat, qui doit investir massivement pour éviter l'augmentation des coûts du chômage ou de l'AI.» Avec un taux de 4,9%, le chômage genevois reste à un niveau plutôt bas par rapport à d'autres périodes. Mais en un an, il a tout de même augmenté de 20% et les prévisions conjoncturelles sont extrêmement incertaines, «sans compter les mutations profondes en cours: technologiques, démographiques ou internationales», précise le président de la FER, Ivan Slatkine. À noter qu'à la Cité des métiers, qui aura lieu la semaine prochaine à Palexpo, l'Etat tiendra un stand consacré à l'employabilité. (MBR)

Le Conseil fédéral soutient une limitation des rachats LPP

PÉRÉVANCE. L'objectif de la motion soutenue par le gouvernement est de restreindre les avantages fiscaux excessifs pour les hauts revenus et de renforcer l'équité du système.

Les employés et indépendants qui bénéficient de hauts revenus devraient être restreints dans les rachats dans le deuxième pilier (LPP). Le Conseil fédéral soutient une motion de la conseillère nationale Yvonne Bürgin (Centre/ZH) en ce sens.

Les rachats dans la prévoyance professionnelle sont déductibles du revenu imposable. Ils sont un instrument important pour combler les lacunes de prévoyance.

Mais le plafond en vigueur est trop élevé. Les hauts revenus peuvent effectuer des rachats se chiffrant en millions de francs et les déduire de leur revenu, écrit la motionnaire dans son texte. Le modèle d'épargne fiscale est détourné de son but

Le modèle d'épargne fiscale est détourné de son but initial et devient un mécanisme d'optimisation fiscale pour les revenus les plus élevés.

initial qui est de se constituer une épargne pour la retraite et devient un mécanisme d'optimisation fiscale pour les revenus les plus élevés. Pour la Zurichoise, cela engendre des pertes fiscales considérables. La conseillère nationale demande donc d'abaisser la limite supérieure afin de réduire les priviléges fiscaux. La possibilité de

constituer une très bonne prévoyance n'est pas entravée.

Le Conseil fédéral reconnaît le bien-fondé de la mesure. Il estime également qu'un abaissement renforcerait l'équité du système d'assurance sociale en limitant les avantages fiscaux pour une minorité de très hauts revenus, indique-t-il dans sa réponse publiée jeudi.

Dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027, le gouvernement a prévu une mesure permettant l'augmentation de l'impôt sur les retraits en capital des 2^e et 3^e piliers. L'avantage fiscal de retirer son capital par rapport à une rente sera réduit. Il en découle une augmentation des recettes provenant de l'impôt fédéral direct. (awp)

Retraites : Bruxelles veut doper l'épargne privée pour aider les futurs pensionnés et financer la croissance

 [lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/retraites-bruxelles-veut-doper-lepargne-privee-pour-aider-les-futurs-pensionnes-et-financer-la-croissance-2199950](https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/retraites-bruxelles-veut-doper-lepargne-privee-pour-aider-les-futurs-pensionnes-et-financer-la-croissance-2199950)

Fabienne Schmitt

November 20, 2025



L'heure est grave pour les futurs retraités européens. Face à des systèmes publics craquant sous la pression démographique, la Commission sort l'artillerie lourde. Ce jeudi, Bruxelles a dévoilé des mesures chocs pour doper les pensions complémentaires.

Elles s'inscrivent dans le cadre de l'Union de l'épargne et de l'investissement chère à Bruxelles, qui vise à mettre en relation l'épargne avec les possibilités et les besoins d'investissement considérables de l'UE (transition énergétique et numérique, défense, réseaux de transport...). Et, ce faisant, offrir davantage de possibilités aux citoyens.

Objectif de cette nouvelle initiative : garantir « un bon niveau de vie à la retraite, martèle Maria Luis Albuquerque, commissaire aux Services financiers. Tout en libérant de nouveaux financements pour l'économie ». Le constat est alarmant : seulement 20 % des Européens participent à un régime professionnel, et 18 % détiennent un produit personnel.

Affiliation automatique

Pour inverser la tendance, la Commission suggère d'abord aux Etats membres de développer des systèmes de suivi des retraites permettant aux citoyens de visualiser l'ensemble de leurs droits à pension, pour améliorer la transparence et les aider à prendre des décisions éclairées.

Elle encourage aussi les Etats membres à développer des tableaux de bord donnant un aperçu de la viabilité et de l'adéquation des systèmes de pension nationaux (couverture, cotisations, revenus de retraite des différents groupes de population...), une clarté qui manque cruellement aujourd'hui.

Plus audacieux : Bruxelles propose l'affiliation automatique aux régimes complémentaires. Les travailleurs seraient inscrits d'office, avec possibilité de se désengager. « L'auto-enrôlement s'est révélé efficace », souligne Bruxelles, citant le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande, où « les individus ont tendance à rester dans les régimes ». L'Irlande franchira le pas en 2026, tandis que l'Italie et la Pologne ont déjà testé le dispositif avec succès.

Débloquer les fonds professionnels

Deuxième volet : une refonte de la loi IORP II qui régit les fonds de pension professionnels. Pour Bruxelles, de nombreux régimes « restent trop petits pour diversifier leurs investissements et offrir des résultats optimaux aux épargnants ». La Commission propose donc de lever les obstacles à la consolidation du marché, en simplifiant les procédures transfrontalières et les règles de transfert.

L'enjeu : permettre aux fonds d'atteindre une taille critique pour réduire les coûts, diversifier et « délivrer des rendements plus élevés sur l'épargne des citoyens ». Un cercle vertueux qui doit aussi contribuer à augmenter les opportunités de financement pour les entreprises européennes.

Le texte renforce aussi la protection avec des exigences accrues en gouvernance, gestion des risques et transparence. Il « introduit une nouvelle exigence pour les IORP d'agir toujours dans le meilleur intérêt de leurs membres et bénéficiaires », insiste Bruxelles.

Relancer le PEPP

Troisième chantier : relancer le PEPP (produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle), ce plan d'épargne-retraite personnel censé être portable d'un pays à l'autre, qui n'a jamais décollé. En cause, notamment, selon la Commission, le plafond de frais à 1 % et l'obligation de conseil qui l'ont rendu moins attractif pour les fournisseurs et distributeurs. La réforme introduit un « PEPP de base » simplifié, sans conseil obligatoire, investi à 95 % dans des actifs non complexes (actions, ETF).

À côté, des « PEPP sur mesure » plus sophistiqués, nécessitant un conseil pour garantir la compréhension du consommateur. Point essentiel, les Etats devront offrir un traitement fiscal comparable aux produits nationaux de retraite, éliminant la distorsion de concurrence qui pénalisait le PEPP.

Urgence démographique

Face au vieillissement et à la multiplication des emplois atypiques, il est « crucial » pour Bruxelles « d'offrir aux citoyens des revenus de retraite plus adéquats ».

D'autant que les inégalités explosent : l'écart hommes-femmes atteint 24,5 %. Mais l'ambition va plus loin : mobiliser l'épargne pour financer la croissance européenne. Les pensions complémentaires pourraient ainsi devenir « un fournisseur clé de capital à long terme pour l'UE ».

La Commission rassure : les retraites « restent une compétence des Etats membres ». L'UE fournit des orientations. « Nous renforçons les pensions complémentaires pour compléter, non remplacer, les pensions publiques », résume Maria Luis Albuquerque. Les propositions entament leur parcours au Parlement et au Conseil. La course contre la montre démographique est lancée.

Schiesst die Juso ein Eigentor?

Drohende Klatsche für Erbschaftssteuerinitiative: Was das für neue Anläufe mit moderaterem Steuersatz bedeutet.

Christoph Bernet

Droht den Jungsozialisten ein «historisches Debakel», wie der «Blick» schreibt? Gemäss der am Mittwoch publizierten zweiten SRG-Umfrage lehnen aktuell 68 Prozent die Erbschaftssteuerinitiative der Juso ab, nur 30 Prozent wollen ihr sicher oder eher zustimmen. Die Meinungsforscher des GFS Bern sprechen von einem «deutlichen Nein-Trend».

Gut möglich also, dass am 30. November weniger als 30 Prozent Ja zur Erbschaftssteuerinitiative sagen. Es wäre ein Minusrekord für die Juso. Bei ihren bisherigen Initiativen scharte sie mindestens ein Drittel der Abstimmenden hinter sich.

Das gemäss SRG-Umfrage wirksamste Argument der Gegenseite lautet, dass die vor-

geschlagene Steuer von 50 Prozent auf Erbschaften ab einem Freibetrag von 50 Millionen Franken die Liquidität von Familienunternehmen und damit Arbeitsplätze gefährdet.

Mehrere Unternehmer wie Peter Spuhler (Stadler Rail) oder Willy Michel (Ypsomed) sagten im Abstimmungskampf, sie seien nicht grundsätzlich gegen eine Erbschaftssteuer – falls im Gegenzug die Vermögenssteuer gesenkt oder abgeschafft würde. Der zur Abstimmung stehende Vorschlag sei «zu radikal».

Leise Kritik aus den eigenen Reihen

Eine Klatsche am 30. November könnte künftige Bemühungen zur Einführung einer moderater ausgestalteten Erbschaftssteuer auf Bundesebene erschweren. «Die Gegner einer

Erbschaftssteuer werden sicherlich versuchen, das Resultat so zu interpretieren», sagt die SP-Nationalrätin Gabriela Suter. Sie lehnte als eine von nur drei SP-Vertreterinnen die Juso-Initiative im Parlament ab. Die Aargauerin stellt klar, dass sie eine Erbschaftssteuer grundsätzlich befürwortet. Die Jungpartei habe die Freiheit, radikale Forderungen zu stellen, doch mit Blick auf die Initiative der Juso hält sie fest: «Wer politisch etwas erreichen will, tut gut daran, Vorschläge möglichst mehrheitsfähig auszustalten.»

Doch auch bei einem deutlichen Nein zur Juso-Initiative sei das Thema Erbschaftssteuer nicht vom Tisch. Die Finanzlage des Bundes sei angespannt, es brauche auch auf der Einnahmeseite Massnahmen: «Eine

moderate Erbschaftssteuer kann eine solche Massnahme sein», glaubt Suter.

«Grundsätzliche Ablehnung konsolidiert»

Juso-Präsidentin Mirjam Hostetmann sieht die Kritik an der Ausgestaltung der Initiative als Vorwand: «Wir wären ohnehin bekämpft worden, egal welcher Steuersatz oder Freibetrag in der Initiative steht.» Die bürgerliche Mehrheit habe sämtliche Gegenvorschläge mit tieferem Steuersatz diskussionslos abgelehnt, «weil sie nicht über das Kernproblem der enorm gestiegenen Ungleichverteilung der Vermögen reden will». Hostetmann erwartet von den Initiativgegnern, die nun für eine moderate Erbschaftssteuer plädieren, nach den Abstimmungen entsprechende Taten. Als Eigentor sieht sie die

Juso-Initiative nicht: «Dank uns sind die negativen Auswirkungen der steigenden Vermögensungleichheit auf Klima und Demokratie endlich ins Zentrum der politischen Debatte gerückt.»

Auch Politikwissenschaftler Lukas Golder vom GFS Bern schreckt davor zurück, die Initiative als Eigentor zu bezeichnen. Bei einer erneuten Debatte über eine nationale Erbschaftssteuer in einigen Jahren würden die Karten neu gemischt.

Doch laut Golder ist es den Gegnern gelungen, die steuerliche Mehrfachbelastung (Unternehmens-, Vermögens- und Einkommenssteuern) von Inhabern von Familienunternehmen zu problematisieren. «Das hat möglicherweise zu einer Konsolidierung der grundsätzlichen Ablehnung einer Erbschaftssteuer geführt.»

Le Centre en a-t-il fini avec l'UDC?

Après l'élection de Nicolas Walder Des voix du parti centriste veulent que la députation renonce désormais, lors de votations, à soutenir des formations opposées à ses valeurs d'ouverture, comme ce fut le cas avec l'UDC et son candidat, Lionel Dugerdil.

Rachad Armanios

Après l'élection du Vert Nicolas Walder au Conseil d'État, des voix au Centre plaident pour réconcilier la députation du parti avec sa base.

Pour le second tour, trois quarts de l'assemblée des délégués ont refusé de donner une recommandation de vote. Une minorité, poussée par huit des onze députés, prônaient un soutien au candidat de l'UDC, Lionel Dugerdil.

Une position désavouée dans les urnes. De quoi se remettre en question? «La députation ne semble pas dans cet état d'esprit, mais elle doit se ressaisir pour que nous ayons une unité de doctrine», réagit Bertrand Buchs.

Cet ancien président du parti défend les valeurs humanistes et d'ouverture du Centre. Le soutien à une formation opposée à ces fondamentaux est donc pour lui une ligne rouge: «Notre base ne veut pas fricoter avec l'UDC. La députation n'est pas en phase.»

Bertrand Buchs dénonce en outre le «vote corporatiste» de plusieurs députés paysans en



Pour Bertrand Buchs, ancien président du parti centriste, ce dernier doit retrouver une «unité de doctrine». Laurent Guiraud

faveur de l'agriculteur Dugerdil: «Ce n'est pas fair-play. Ils ont défendu leur bout de gras plutôt que la ligne du parti, cela doit changer.»

Se reconnecter

Béatrice Hirsch a aussi présidé le parti dans le passé. Elle «espère que la députation et le comité directeur ont bien compris,

au vu des élections fédérales de 2027 puis cantonales l'année suivante, que s'allier à l'UDC, c'est fini». Elle craint pourtant à nouveau des déchirements. Par exemple sur un soutien ou non au MCG Mauro Poggia au second tour pour le Conseil des États: «Cet ancien PDC siège dans le groupe UDC. Pour moi, ce serait non. Mais il serait bon que nous

ayons ces discussions en amont, sans pressions électorales. La base doit parler à la députation et celle-ci dire comment elle entend se reconnecter à elle.»

Bertrand Buchs d'ajouter: «Notre ligne au centre a un potentiel de 14-18% d'électeurs, nous devons renforcer l'alliance avec les Vert'libéraux en visant une fusion à terme.»

«L'alliance de droite, c'est fini, mais c'était déjà vrai avant cette élection. Nous l'avons dit après les fédérales de 2023», garantit le chef de groupe au Grand Conseil, Jacques Blondin: «Lors de l'assemblée des délégués de l'entre-deux-tours, chacun a donné son point de vue, la liberté de vote a été entérinée et nous l'avons exercée, de même que certains, comme Marie Barbey-Chappuis, ont publiquement soutenu Nicolas Walder.»

La voix agricole

«Nous sommes bien sortis de cette élection, sans nous déchirer. Il n'est pas nécessaire de donner une consigne en disant que les uns seraient trop à droite ou les autres trop à gauche», affirme

également l'actuel président du parti, Philippe Rochetin.

La députation n'a pas un problème de représentativité, assure-t-il aussi: «J'ai l'impression qu'il y a plus de nos membres qui ont voté pour Lionel Dugerdil que pour Nicolas Walder.» Le président garantit que pour 2027 et 2028, le cap restera l'alliance pour un «centre fort».

Député paysan, Jacques Blondin assume une position corporatiste: «Il y avait une carte à jouer.» Patricia Bidaux également: «Je préside AgriGenève, qui a toujours soutenu ses membres qui se présentaient en politique. Je ne peux pas être schizophrène. En outre, la voix agricole est aussi celle du Centre.»

«Ce n'est pas en tant qu'UDC que nous avons soutenu Lionel Dugerdil, mais comme un agriculteur et un collègue qui a beaucoup de qualités relationnelles, renchérit Jacques Blondin. Et nous voulions faire bouger les équilibres au Conseil d'État. Il n'a jamais été question d'affiche ou de programme commun.»

Mais quand on évoque l'idée de futurs soutiens ponctuels, le

chef de groupe répond: «Rien ne peut être exclu en assemblée des délégués. Sauf une grande alliance à droite.»

«Comme les Républicains»

Quant à Xavier Magnin, le candidat malheureux du Centre et des Vert'libéraux, il a enregistré son deuxième échec dans la course au Conseil d'État. Pas de quoi le disqualifier pour de prochaines échéances, même s'il est trop tôt pour y réfléchir, affirme-t-il: «Je suis le seul candidat à avoir dépassé le potentiel électoral de ma base, je pourrais capitaliser là-dessus.»

Lui aussi appellait, en se retirant au deuxième tour, à soutenir «le candidat restant de la droite». La question des alliances «reviendra comme un serpent de mer», pronostique-t-il: «La balle est surtout dans le camp du PLR. Car ce n'est pas Le Centre, mais le PLR qui risque d'imploser, tierraillé entre son aile blochérienne et celle des anciens radicaux. Soit il se recentre, soit il continue à se tourner vers la droite extrême, au risque de fondre comme les Républicains en France.»

Métiers et formations: un salon po

Événement La Cité-métiers.ch, l'expo 2025 fait toujours la part belle aux jeunes qui cherchent à s'ori

Fabrice Breithaupt Textes

La Cité-métiers.ch, l'expo 2025 ouvre ses portes du 25 au 30 novembre, à Palexpo Genève, Halle 6 (*lire l'enquête pratique ci-dessous*). Cette exposition des métiers et de la formation est la plus grande du genre en Suisse. C'est une initiative genevoise. Le salon se tient tous les trois ans, depuis sa première édition en 2001 (*lire l'enquête chiffres ci-dessous*).

Cette année, l'événement réunit 200 exposants, organisés sur 17 espaces thématiques (commerce, santé et social, nature et environnement, employabilité, hôtellerie et restauration, construction, etc.) et répartis sur 27'000 m² de surface (*voir le plan en page 5*). Ce sont 400 métiers, leurs formations et leurs écoles qui vont être présentés.

Pour les jeunes à la recherche d'un métier (*lire en pages 8-9-10 et 11*), mais aussi pour leurs parents (*page 12*), ou encore pour les adultes qui souhaitent ou doivent se reconvertis (*pages 13 et 16*), la Cité-métiers.ch, l'expo 2025 est l'occasion de trouver une voie ou d'en changer. Le salon offre la possibilité de tester en direct plusieurs métiers, via des animations immersives, interactives et ludiques, qui permettent de se rendre compte concrètement de ces professions et des compétences qu'elles requièrent. La manifestation offre également l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec des formateurs, des apprentis et des professionnels pour aider à se faire un choix ou à l'affiner. En outre, plusieurs conférences et tables rondes sont prévues (*voir le programme de l'Agora et du Forum en page 4*).

L'exposition, qui se veut le «carrefour romand et transfrontalier de l'orientation et de la découverte professionnelle» selon son comité d'organisation, attend quelque 100'000 visiteurs, dont des élèves, en provenance du canton de Genève, de Suisse romande et de France voisine.

Frank Sobczak est le président de l'association Cité des métiers



L'exposition permet notamment de tester en direct plusieurs métiers, pour se rendre compte concrètement de leur réalité et des compétences qu'ils requièrent. DR



«Les parents ont un rôle de prescripteurs en matière d'orientation et de formation professionnelles pour leurs enfants ou adolescents.»

Frank Sobczak

Président de l'association Cité des métiers et de la formation.

En pratique

Dates Du 25 au 30 novembre 2025.

Lieu Palexpo Genève, Halle 6.

Horaires Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, samedi de 9 h à 20 h, et dimanche de 9 h à 18 h. Entrée gratuite pour tous.

Accès TPG Lignes 5, 8, 10, 23, 28, 50, 54, 57, 59, 66, 272 et 274.

Train Descendre à l'arrêt Gare CFF de Genève-Aéroport.

Parkings Palexpo, depuis l'autoroute A1, sortie Aéroport.

Infos <https://cite-metiers.ch>

et de la formation, organisatrice du salon. Il est aussi directeur du département formation de la Fédération des entreprises romandes (FER) Genève. Interview.

Quelles sont les nouveautés de l'édition 2025 de la Cité-métiers.ch, l'expo?

Il y a en a plusieurs. L'une d'elles est particulièrement spectaculaire, puisqu'il s'agit d'une réplique du Jet d'eau de Genève, haute de 8 mètres, qui sera installée au cœur de l'exposition. Elle est là pour valoriser le projet de nouvelle buse du Jet d'eau, destinée à réduire sa consommation énergétique, et sur laquelle travaillent des étudiants du Centre de formation professionnelle technique (CFPT), du Centre de formation professionnelle construction (CFPC) et de la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) de Genève.

Par ailleurs, le Centre de formation professionnelle nature et en-

Quelques dates et chiffres

2000 Création de l'exposition.

2001 Première édition.

100'000 visiteurs en 2022 (dernière édition).

200 exposants en 2025.

400 métiers présentés en 2025.

17 espaces thématiques en 2025.

17'000 m² de surface en 2025.

ur les réunir tous à Genève

enter, tout en s'ouvrant de plus en plus à leurs parents, ainsi qu'aux adultes en reconversion.

vironnement (CFPNE) de Lullier invite à participer à la création d'un pendentif végétal géant. Durant la manifestation, les visiteurs pourront poser une plante toutes les heures, leur permettant de devenir ainsi acteur de cette installation originale et vivante.

De plus, une minisérie vidéo a été créée spécialement pour l'exposition. Elle comporte 15 épisodes qui présentent au total 20 métiers différents. Cette série, principalement destinée aux jeunes, est disponible sur YouTube, sur la chaîne de Cité-métiers.ch, l'expo (*ndlr: <https://www.youtube.com/@CiteMetiersExpo>*) et sur tous les réseaux sociaux de l'événement.

Vous avez choisi le CERN comme invité d'honneur du salon cette année (*lire en page 6*). Pourquoi?

L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, qui est située à cheval entre Genève et la France voisine, est un acteur important

de notre région. Elle incarne l'innovation technologique. Nous la voyons aussi comme un accélérateur de futurs talents (*ndlr: en référence au LHC du CERN, plus grand et plus puissant accélérateur de particules du monde*). Sur son stand, les visiteurs pourront notamment découvrir la diversité de ses métiers et son centre d'apprentissage.

L'exposition invite des personnalités à partager avec le public leur parcours professionnel inspirant. Qui peut-on citer cette année?

Justine Mettraux, célèbre navigatrice genevoise reconnue pour ses performances en course au large, et Grégoire Décaillet, directeur de Migros Genève. Tous deux s'exprimeront sur leur trajectoire lors de conférences.

Le salon permet aussi aux visiteurs d'assister à des concours de métiers, parfois palpitants (*lire en page 7*). Lesquels cette fois?

Plusieurs compétitions vont se dérouler pendant la manifestation. Elles concernent les métiers de l'informatique, de l'horticulture-paysagisme, les conducteurs de véhicules lourds et les réparateurs de cycles et motos. Il y aura aussi le Championnat genevois d'e-sport, qui mettra en lumière les meilleurs joueurs du canton dans cette discipline. Les visiteurs pourront assister en direct aux matches.

Depuis l'édition 2022, la Cité-métiers.ch, l'expo entend attirer aussi les parents. Cette «cible» n'est pas anodine.

Les parents ont un rôle de prescripteurs en matière d'orientation et de formation professionnelles pour leurs enfants ou adolescents. On se rend compte que les parents peuvent influencer les jeunes dans telle ou telle voie, notamment par le métier qu'eux-mêmes exercent déjà. Le salon permet ainsi aux parents

de s'informer sur les différentes formations et de comprendre les possibilités qu'elles offrent.

L'exposition est traditionnellement orientée vers les jeunes. Mais, depuis 2022 également, elle s'ouvre aux adultes.

Comment s'adresse-t-elle à eux?

Les adultes aussi ont besoin d'informations et de conseils spécifiques au niveau professionnel, en particulier ceux qui sont en phase de reconversion ou qui recherchent des opportunités. Les métiers changent vite, le développement de l'IA préoccupe, la formation professionnelle continue est capitale pour assurer son employabilité. Un stand «employabilité» est justement proposé aux adultes. Ils pourront y évaluer leur profil par rapport au marché du travail, découvrir des pistes d'évolution, améliorer leur CV ou encore se familiariser avec les nouveaux outils numériques et ceux soutenus par l'IA.

Avenir de l'exposition: «Plusieurs pistes de réflexion sont actuellement à l'étude»

Quelle complémentarité votre exposition joue-t-elle avec la Cité des métiers permanente de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OPFC) à Plainpalais?
La Cité des métiers permanente, qui dépend du DIP (*ndlr: Département de l'instruction publique du canton de Genève*), offre des informations et des conseils sur les métiers et les formations, lesquels permettent de construire son projet professionnel.

De son côté, cité-métiers.ch, l'expo à Palexpo permet à la fois de montrer un panorama des métiers et de leurs cursus, de rencontrer des formateurs, apprentis et professionnels, et d'expérimenter en réel plusieurs professions, autrement dit, de concrétiser son projet.

Comment imaginez-vous les prochaines éditions de l'exposition?

Comment pourrait-elle évoluer?

Plusieurs pistes de réflexion sont actuellement à l'étude: faut-il repenser le format et la taille de l'événement? Envisager un nouveau lieu d'exposition? Réévaluer la fréquence, actuellement triennale? Concentrer davantage le contenu sur les métiers ou sur les formations? Segmenter les publics entre jeunes et adultes? Ou encore, comment renforcer la complémentarité entre l'exposition, l'OPFC et le DIP afin d'optimiser leur impact commun? Actuellement, tout est ouvert. Certaines de ces réflexions pourraient être concrétisées dès la prochaine édition en 2028.

Mais une chose est sûre: en cas de changement important, par exemple si la fréquence devait passer d'un rythme trisannuel à un rythme annuel, alors tous les acteurs devraient être plus réactifs et davantage présents et impliqués.

A Genève, l'ONU continue de dégraisser

MULTILATÉRALISME Cette semaine, les nouvelles ne sont pas bonnes sur le front de l'écosystème international du bout du Léman. L'Unicef et l'OMS annoncent de nouveaux licenciements et des délocalisations. Gavi, l'Alliance du vaccin, n'est pas épargné

KASMIRA JEFFORD (GENEVA SOLUTIONS)

Genève, longtemps épicentre de l'aide humanitaire, de la médiation et de la diplomatie, subit en cette fin du mois de novembre une nouvelle vague de délocalisations et de suppressions d'emplois, touchant aussi bien le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) que l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'Unicef transfère la majorité de ses postes genevois à Rome dans une nouvelle série de bouleversements qui touche la ville et son rôle historique de plaque tournante du multilatéralisme. Ces changements interviennent alors que les agences de l'ONU tentent de s'adapter aux coupes effectuées dans l'aide internationale et de réduire leurs coûts en se déplaçant vers des villes moins onéreuses.

Un bureau genevois avec 20 personnes?

Selon plusieurs médias, environ 290 postes d'Unicef seraient transférés vers la capitale italienne, ne laissant qu'une centaine d'emplois à Genève, où l'agence onusienne partage actuellement des bureaux avec l'Organisation internationale du travail (OIT). Toutefois, une source proche de l'organisation confesse à Geneva Solutions que le nombre de collaborateurs restant au bout du Léman serait probablement plus proche de 20, bien que le chiffre exact reste en discussion.

A ce stade, l'Unicef se refuse à tout commentaire. Dans un communiqué publié mercredi soir, l'agence précise toutefois «qu'environ 70% du personnel actuellement à Genève et à New York seraient transférés vers des lieux d'affectation moins coûteux». Cela inclut Nairobi, au Kenya, où des centaines d'employés basés à New York sont déjà en cours de transfert. «Nous sommes déterminés à maintenir une présence à Genève pour le plaidoyer et la coordination à l'échelle mondiale, ainsi qu'à New York, qui restera notre siège mondial», a déclaré un porte-parole de l'Unicef. Une partie de l'équipe chargée des programmes d'urgence restera également dans la Cité de Calvin.

Qu'en dit la Confédération? Un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) relève, dans un communiqué envoyé par courriel: «La Suisse continuera de soutenir l'Unicef durant cette transition, notamment par des subventions ciblées pour ses espaces de travail, afin de garantir que Genève demeure une plateforme opérationnelle essentielle au service de l'action humanitaire.» Le parlement suisse a néanmoins décidé de réduire la contribution annuelle du pays à Unicef à 13 millions de francs pour 2025 alors qu'elle se chiffrait encore à 21 millions entre 2022 et 2024. La Confédération a en outre versé 3 millions supplémentaires pour soutenir le bureau genevois chargé des programmes d'urgence. Selon un porte-parole du DFAE, «son maintien à Genève

confirme que la ville demeure un pilier stratégique de la coordination humanitaire internationale».

Déménagement à Rome à l'été prochain

Le déménagement vers Rome est prévu pour l'été 2026. Les employés de l'Unicef devraient s'installer dans les locaux du Programme alimentaire mondial, où de l'espace sera libéré à la suite d'importantes suppressions d'emplois au sein du PAM. Pour sa petite équipe restant à Genève, l'Unicef explore déjà de nouveaux locaux à louer, notamment à la Maison de l'environnement à Vernier qui accueille le Programme des Nations unies pour l'environnement et plusieurs ONG.

L'Unicef pilote également le projet Giga, une initiative conjointe avec l'Union internationale des télécommunications visant à

25%

L'Unicef prévoit de réduire de 25% les budgets de son siège et de ses bureaux régionaux, de délocaliser son personnel et de consolider ses implantations dans le monde.

connecter toutes les écoles à internet d'ici à 2030. Sa petite équipe basée au Campus Biotech ne devrait pas être affectée par la délocalisation.

L'agence, qui protège les droits des enfants et qui fournit une aide dans plus de 190 pays et territoires, prévoit une baisse de 20% de ses revenus au cours des quatre prochaines années par rapport aux niveaux de 2024, en raison de

premières réductions de financement opérées avant 2025. Le processus s'est accéléré par les coupes drastiques dans les contributions américaines décidées par le président américain Donald Trump dès son retour à la Maison-Blanche en janvier dernier.

Un demi-milliard de dollars d'économies prévu

Face à ces réalités, l'Unicef prévoit de réduire de 25% les budgets de son siège et de ses bureaux régionaux, de délocaliser son personnel et de consolider ses implantations dans le monde. Un plan qui devrait permettre d'économiser environ un demi-milliard de dollars entre 2026 et 2029.

En mai, l'Unicef a annoncé qu'Amman, en Jordanie, deviendrait son bureau régional pour l'Europe, l'Asie centrale, le

Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, tandis que Bangkok, en Thaïlande, servirait de centre régional pour l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et le Pacifique.

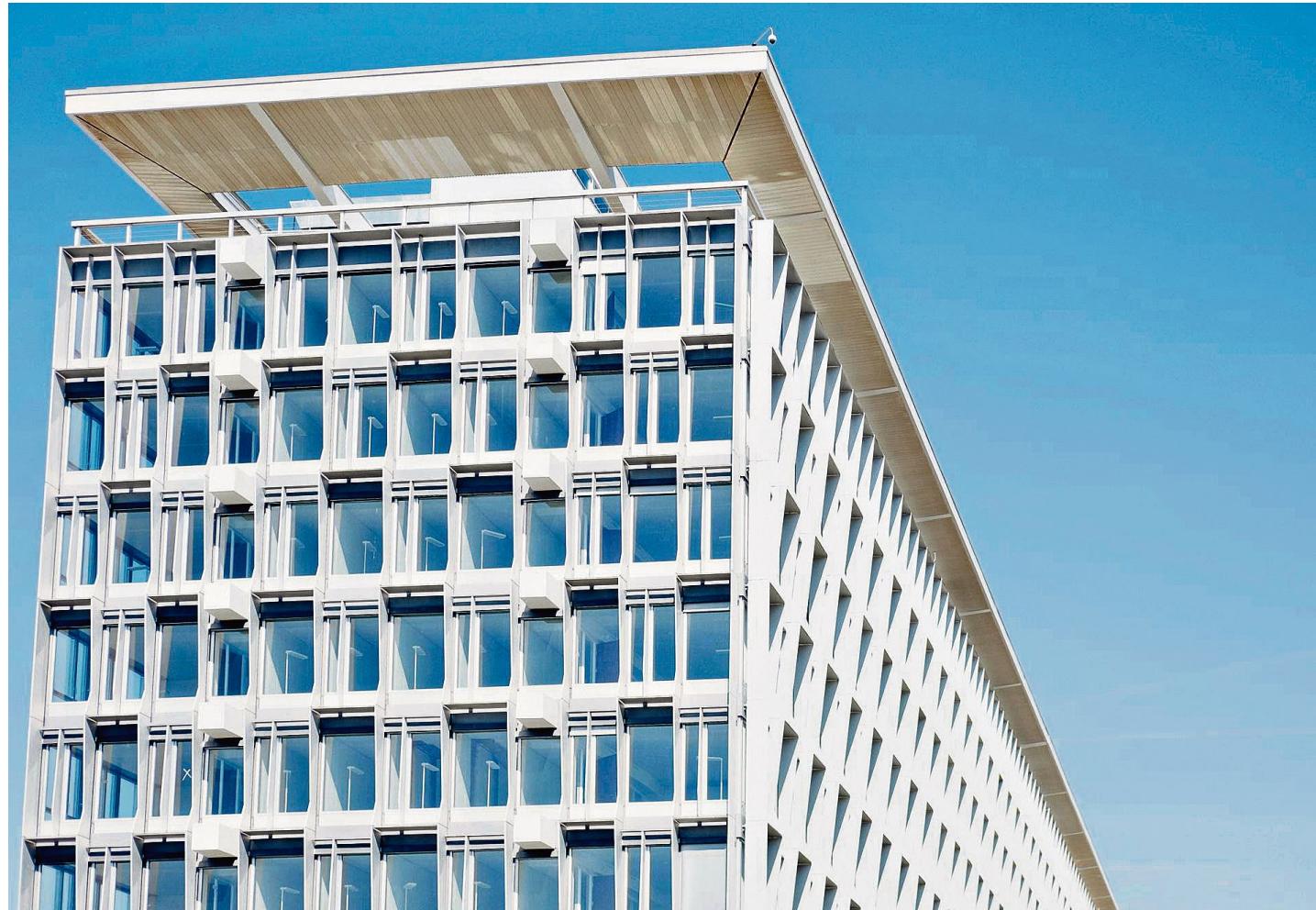
Le Fonds des Nations unies pour l'enfance n'est pas la seule institution à annoncer des mesures d'austérité. Un rapport publié cette semaine par l'Organisation mondiale de la santé confirme que d'ici à l'été prochain, elle supprimera près d'un quart de son personnel, soit environ 2370 postes sur les 9457 que comptait l'OMS en décembre 2024. L'agence onusienne peine à combler un déficit de financement de 1,05 milliard de dollars pour son budget 2026-2027. A son siège de Genève, 272 postes ont déjà été supprimés et 533 autres devraient suivre.

Réorganisations majeures dans la santé mondiale

D'autres agences de l'ONU, dont l'OIT, l'Organisation internationale pour les migrations et le Haut-Commissariat pour les réfugiés ont également supprimé des milliers de postes, tout en relocalisant des centaines de collaborateurs vers d'autres villes en Afrique, en Asie et en Europe.

Certains des plus grands bailleurs mondiaux dans le domaine de la santé, notamment Gavi, l'Alliance du vaccin, et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ont eux aussi annoncé des réorganisations majeures, alors que les donateurs réduisent leurs engagements. Les deux organisations ont averti que ces coupes risquaient d'avoir de graves répercussions sur leurs actions visant à sauver des vies et sur les progrès durement acquis dans la lutte contre les maladies infectieuses.

Les employés du siège de Gavi à Genève s'attendent à une deuxième vague de licenciements après le lancement, fin octobre 2026, d'un plan de transformation prévoyant une réduction de 33% des postes à temps plein et de 40% des postes à temps partiel au sein de son secrétariat au cours des quatre prochaines années. Cette année, l'Alliance du vaccin a déjà supprimé 155 postes à temps plein à Genève à la suite d'une décision de réduire son effectif mondial de 24%. ■



Au siège de l'Organisation mondiale de la santé, 272 postes ont déjà été supprimés et 533 autres devraient suivre. (GENÈVE, 8 AVRIL 2025/NORA TEYLOUNI/LE TEMPS)

Ni Trump, ni Xi, ni Poutine : l'improbable G20 sud-africain

 lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/ni-trump-ni-xi-ni-poutine-l'improbable-g20-sud-africain-2200065

Richard Hiault

November 21, 2025



C'est un sommet du G20 particulier que s'apprête à tenir, samedi et dimanche à Johannesburg, le président sud-africain Cyril Ramaphosa. Pour la première fois de son histoire, cette enceinte multilatérale de coopération se déroule sur le continent africain, et plusieurs hôtes de marque vont briller par leur absence. A commencer par le président américain, Donald Trump. [Ce dernier avait décidé de boycotter le sommet](#) et de n'y envoyer aucun représentant.

Pourtant, dans la journée de jeudi le président sud africain avait annoncé avoir reçu une communication américaine indiquant que les Etats-Unis souhaitaient finalement participer au sommet « sous une forme ou une autre ». Une information démentie peu après par la porte-parole de l'exécutif américain Karoline Leavitt qui a indiqué que « les Etats-Unis ne participeront pas aux discussions officielles du G20 en Afrique du Sud ».

Outre l'absence de Donald Trump, le président chinois, Xi Jinping ne viendra pas non plus. Il sera représenté par son Premier ministre, Li Qiang. Le président russe, Vladimir Poutine, pour des raisons liées à une possible arrestation réclamée par la Cour pénale internationale dont l'Afrique du Sud est membre, pas plus que son homologue argentin, Javier Milei, ne participeront aux débats. Ce dernier a expliqué à plusieurs reprises son alignement diplomatique avec Donald Trump, et a dépêché son ministre des Affaires étrangères Pablo Quirno.

« C'est un sommet qui reflète l'état actuel des fractures géopolitiques internationales. Il est curieux que les Etats-Unis n'y soient pas représentés alors que Donald Trump va prendre la présidence du forum l'an prochain », constate Karoline Postel-Vinay, chercheuse à Sciences Po. Cyril Ramaphosa avait ironisé, la semaine dernière, en disant qu'il céderait la présidence du G20 « symboliquement à [une] chaise vide » avant de s'adresser au président américain.

Bras de fer entre Pretoria et Washington

Pour l'heure, les tensions sont palpables et se reflètent dans la question de publier ou non, à l'issue du forum, un communiqué final. La Maison-Blanche a d'ores et déjà indiqué que « les Etats-Unis s'opposent à la publication de tout document final du sommet se fondant sur une position consensuelle du G20, sans leur accord ».

Une injonction à laquelle le porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères, Chrispin Phiri, a répondu : « Nous ne pouvons pas permettre que la coercition par l'absence devienne une tactique viable, car cela mène à la paralysie institutionnelle et à l'effondrement de l'action collective. » Le revirement américain de dernière minute pourrait être lié à cette éventualité d'un communiqué commun.

Quoi qu'il en soit, l'Afrique du Sud va conclure ce week-end la série des présidences du G20 assurée par les pays du Sud global après l'Indonésie en 2022, l'Inde en 2023 et le Brésil en 2024. « Des sujets tels que le développement économique durable, la croissance des inégalités ou encore les questions sociales se sont inscrites sur l'agenda mondial grâce à eux », explique Karoline Postel-Vinay. Pas sûr toutefois que ces thématiques soient parmi les priorités américaines...

Priorité à l'Afrique ?

A Johannesburg, il sera question de réduction des risques de catastrophes naturelles, de transition énergétique, des minéraux critiques et surtout du traitement de la dette des pays en développement. [Une dette dont le remboursement entrave les investissements](#) dans de nombreux Etats africains. Car l'endettement des pays en développement s'accélère nettement.

A 31.000 milliards de dollars en 2024, il pesait pour 31 % du total mondial contre seulement 16 % en 2010, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Un rapport élaboré par l'ancien ministre des Finances sud-africain, Trevor Manuel, propose d'utiliser [l'or du Fonds monétaire international pour résoudre cette crise](#).

« Au regard des nombreuses organisations africaines présentes, le président Ramaphosa sera tenté de privilégier la carte africaine. C'est une occasion extraordinaire, pour lui, de resserrer les rangs africains et de faire jouer les dynamiques régionales sur le continent », explique Karoline Postel-Vinay. Si les Etats-Unis se retirent de l'ordre international tel que conçu après la Seconde Guerre mondiale, cela n'empêche pas les autres pays de coopérer.

Un sommet UE-UA dans la foulée

L'absence américaine constitue une opportunité pour d'autres puissances - en particulier l'Union européenne (UE) et la Chine - de combler un vide, estimait pour l'agence Reuters Chris Vandome, du groupe de réflexion Chatham House. L'Afrique du Sud et l'UE ont d'ailleurs signé jeudi un partenariat dans les minéraux critiques en amont du sommet.

Dans la foulée du G20 se tient aussi dans la capitale angolaise, Luanda, les 24 et 25 novembre, un sommet entre l'UE et l'Union africaine. Emmanuel Macron, qui assistera au G20 « pour réaffirmer l'importance du multilatéralisme, pour prévenir et assurer une croissance économique mondiale équilibrée et mieux se coordonner » selon l'Elysée, se rendra lui-même au sommet de Luanda. Il s'agira notamment d'évaluer [« 3 ans après le dernier sommet](#) les résultats concrets des priorités affichées en 2022, notamment le programme Global Gateway de soutien aux infrastructures africaines », a indiqué l'Elysée.

Richard Hiault